ORDRE DU JOUR

Séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Adelphe

Lundi, 3 février 2025 à 20h
à la salle de la Fadoq

1. Ouverture de la séance ;
2. Adoption de l'ordre du jour ;
3. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 janvier 2025 ;
4. Lecture de la correspondance
5. Présentation et adoption des comptes
6. Dépenses et engagements de crédit
   - 6.1 Renouvellement de la contribution 2025 au CRSBP du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie (Réseau Biblio).
   - 6.2 Paiement du 1er versement de la quote-part de la Régie des Incendies Centre-Mékinac.
   - 6.3 Achat d'une banque d'heures pour le service d'ingénierie à la FQM.
   - 6.4 Approbation à la directrice générale à signer l'offre de service d'Environnement Mauricie.
   - 6.5 Autorisation à la directrice générale à assister au Congrès de l'ADMQ 2025.
7. Administration – Direction générale
   - 7.1 Programme d'aide à la voirie Locale – Volet rétablissement attestant la fin des travaux et approbation de la reddition de comptes.
8. Greffe

   Aucun point
9. Loisirs et culture
   - 9.1 Demande de prêt à titre gracieux de la grande salle pour des cours de Yoga.
   - 9.2 Demande de prêt à titre gracieux de la grande salle pour l'AGA annuelle de la Coop du coin.
   - 9.3 Demande de prêt à titre gracieux du centre multifonctionnel (patinoire) par la maison des familles de Mékinac.
   - 9.4 Demande de prêt à titre gracieux du centre multifonctionnel (patinoire) pour une élève de maternelle de l'école Alternative de Mékinac.
10. Ressources humaines

    Aucun point
11. Transport, hygiène du milieu et travaux publics

    Aucun point
12. Urbanisme et développement du territoire :

    Aucun point
13. Gestion des eaux

    Aucun point
14. Règlements

    Aucun point

15 Autres sujets

15.1 Don à la Fondation SSS de l'Énergie pour améliorer la qualité des soins.

15.2 Examen de Postes Canada et la Commission d'enquête sur les relations de travail.

16 Varia

16.1 Demande d'autorisation CPTAQ- Lot 6 616 671- 151 rang Price.

16.2 Modification du règlement 2009-253 « Règlement visant l'adoption d'un règlement de zonage ». **REPORTÉE**

16.3 Demande au Ministère des Transports pour effectuer des travaux sur une partie de la route 352 et de la route du rang St-Émile à Saint-Adelphe.

17 Période de questions

18 Levée de l'assemblée

Julie Francoeur, directrice générale

Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Adelphe tenue le lundi, 3 février 2025 à 20h à la salle de la Fadoq de l'Hôtel de ville située au 150, rue Baillargeon à Saint-Adelphe

Sont présents :	M. Paul Labranche	Maire
	M. Denis Bordeleau	Conseiller municipal
	M. Jean-Paul Lerat	Conseiller municipal
	M. Roman Pokorski	Conseiller municipal
	Mme Suzanne Tessier	Conseillère municipale
	M. Claude Thiffault	Conseiller municipal
Est absent :	M. Normand Cossette	Conseiller municipal (absence motivée)

Les membres présents forment le quorum sous la présidence de Monsieur le maire Paul Labranche.

Neuf (9) contribuables assistent à la rencontre.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE À 20H00.

Ouverture de la séance

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Bordeleau
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit ouverte.

Adoptée

2025-02-026 **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Bordeleau
Et résolu à l'unanimité par les conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée

2025-02-027 **ADOPTION DES MINUTES DE LA SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 13 JANVIER 2025**

Il est proposé monsieur le conseiller Claude Thiffault
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 13 janvier 2025, soit adopté avec les précisions des conseillers municipaux proposant les résolutions numéros 2025-01-020 et 2025-01-021 et tel que rédigé par la directrice générale, Julie Francoeur.

Adoptée

2025-02-028 **LECTURE DE LA CORRESPONDANCE ET DÉPÔT AUX ARCHIVES**

Les élus ont pris connaissance de la correspondance transmise.

- Présidente nationale Jan Simpson : Date limite pour soumettre des observations à la Commission d'enquête sur les relations de travail à Postes Canada ;
- Ministère des Transports et de la Mobilité durable : Infolettre aux partenaires municipaux – janvier 2025 ;
- Environnement Mauricie : Offre de service relié au futur parc riverain dans la Municipalité ;
- MRC Mékinac : Invitation à une consultation publique pour imager ensemble l'avenir le 5 février 2025 ;
- MRC Mékinac (Nathalie Groleau) : Examen de Postes Canada et la Commission d'enquête sur les relations de travail ;
- MRC Mékinac (Louis Filteau) : Rencontre importante pour la gestion des RDD ;
- MRC Mékinac (Maude Grenier) : Consultation publique du 5 février- invitation et Rappel : Appels de projets – mois de l'histoire des noirs 2025 ;
- Association forestière de la Vallée du St-Maurice : Formulaire de demande de plants d'arbres – MAF 2025 ;
- Le Groupe Gesfor Poirier, Pinchin : Services d'expert-conseil en gestion de l'amiante – conformité à la norme comptable ;

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Paul Lerat
et résolu à l'unanimité des conseillers présents :
Que le conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe accepte de dépôt aux archives de la correspondance présenté par la directrice générale, Julie Francoeur.

Adopté

2025-02-029 **PRÉSENTATION ET APPROBATION DES COMPTES**

FACTURES - Janvier 2025

Entreprise	Montant
ADMQ congrès	816.32 $
Batterie Mauricie	207.47 $
Boulangerie Germain	107.17 $
Brochot industrie inc.	52.89 $
Capital Propane	87.16 $
Coop Novago St-Tite	161.49 $
Daniel Durocher inc.	1 237.74 $
DEL déneigement paiement 2de2 et décoffrage	2 337.45 $
DGL cpa	2 874.38 $
DH électronique inc.	702.45 $
Drumco énergie	519.18 $
E360	8 763.85 $
Enerco	738.14 $
Eurofins Environex	386.03 $
FixeInfo	252.93 $
Fournitures de bureau Denis	662.73 $
FQM Mise à jour le règlement municipal	220.50 $
Gagnon (réparation moteur pompe)	391.15 $
Giroux Samuel cell	47.74 $
Harnois	3 061.36 $
Librairie Poirier	1 156.60 $
Marché ami	1 097.03 $
Marché Tradition	12.39 $
MGEF déneigement versement no 2	47 139.75 $
MRC Mékinac enfouissement - logiciel géomatique - internet	3 317.33 $
Pluritec	14 801.31 $
Ressources naturelles et forêts Québec	4.00 $
Savignac Réfrigération	346.36 $
Val Mauricie électrique inc.	8 124.81 $
Zamboni Robert Boileau inc.	370.24 $
Frais fixes (salaires)	26 448.65 $
Hydro	1 940.18 $
Telus	711.77 $
Visa	2 889.60 $
Purolator	129.66 $
TOTAL	**132 117.81 $**

Il est proposé par madame la conseillère Suzanne Tessier
et résolu à l'unanimité des conseillers présents :
Que la directrice générale soit autorisée à payer les comptes approuvés.

Adoptée

DÉPENSES ET ENGAGEMENTS DE CRÉDIT

Je soussignée, Julie Francoeur, directrice générale et greffière-trésorière, certifie sous mon serment d'office qu'il y a assez d'argent dans le fonds général de la municipalité pour payer les comptes du mois de janvier 2025 au montant de **132 117.81 $** ci-dessus approuvés.

2025-02-030 **Renouvellement de la contribution 2025 au CRSBP du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie (Réseau Biblio) au montant de 7 942.06 $**

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Bordeleau
Et résolu à l'unanimité par tous les conseillers présents :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe renouvelle sa contribution annuelle 2025 au Centre régional de services aux bibliothèques publiques du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie Inc. au montant de 7 942.06$ incluant les taxes.

Adopté

2025-02-031 **Paiement du 1er versement de la quote-part de la Régie des Incendies Centre-Mékinac (RICM)**

Il est proposé par monsieur le conseiller Roman Pokorski
Et résolu à l'unanimité par les conseillers présents :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe autorise le 1er versement au montant de 37 342.45$, dû le 1er février 2025. Cette somme représentant le premier versement sur les trois de la somme payable. **Adoptée**

2025-02-032 **Achat d'une banque d'heures pour le service d'ingénierie à la FQM**

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par : monsieur le conseiller Claude Thiffault

Et résolu à l'unanimité par tous les conseillers présents :

Que le conseil Municipal autorise la directrice générale, Madame Julie Francoeur, à faire l'achat d'une banque d'heures auprès de la FQM pour un soutien en service d'ingénierie à taux horaire de 109,20$ pour une banque de 60 heures. **Adoptée**

2025-02-033 **Approbation à la directrice générale à signer l'offre de service d'Environnement Mauricie**

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Adelphe souhaite transformer le parc situé au bout de la rue de la Chapelle en un destination touristique durable, répondant aux enjeux actuels de développements et d'environnement;

CONSIDÉRANT qu'Environnement Mauricie propose d'accompagner la Municipalité dans sa démarche;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par : monsieur le conseiller Jean-Paul Lerat

Et résolu à l'unanimité par tous les conseillers présents :

Que la directrice générale, Madame Julie Francoeur signe l'entente de services avec Environnement Mauricie pour divers volets en lien avec le futur parc situé au bout de la rue de la Chapelle (plans mise en œuvre, séances information citoyenne, rechercher d'information, etc.) au coût de 14 272$ incluant les taxes.

Adoptée

2025-02-034 **Autorisation à la directrice générale à assister au Congrès de l'ADMQ 2025**

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par : madame la conseillère Suzanne Tessier

Et résolu à l'unanimité par tous les conseillers présents :

Que le conseil Municipal autorise la directrice générale, Madame Julie Francoeur, à assister au congrès 2025 de l'ADMQ au coût incluant les taxes de 816.32$.

Adoptée

ADMINISTRATION – DIRECTION GÉNÉRALE

2025-02-035 **Programme d'aide à la voirie locale – volet rétablissement attestant la fin des travaux et approbation de la reddition de comptes**

Titre du projet : **MTMD-GDM-2024**

0709-006- PAVL-Volet rétablissement Saint-Adelphe (XDU94292)

Résolution numéro : **2025-02-035**

ATTENDU QUE La Municipalité de Saint-Adelphe a pris connaissance des modalités d'application du volet Rétablissement du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL);

ATTENU QUE les travaux ne sont pas admissibles à une aide financière du ministère de la Sécurité publique;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Adelphe atteste que les travaux ont été réalisés et transmet au ministère des Transports les pièces justificatives suivantes :

- le formulaire de reddition de comptes disponible sur le site Web du Ministère ;
- les facteurs, les décomptes progressifs et tout autre document attestant les sommes dépensées (coûts directs et frais incidents) ;
- une résolution municipale attestant la fin des travaux ;
- un avis de conformité ou un certificat de réception provisoire des travaux émis par un ingénieur, sauf pour des travaux de rapiéçage mécanisé ou de rechargement granulaire ;

ATTENDU QUE les autres sources de financement des travaux ont été déclarées, le cas échéant;

POUR CES MOTIFS,

Sur proposition de madame la conseillère Suzanne Tessier

Et résolu à l'unanimité par tous les conseillers présents

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe autorise la présentation de la reddition de comptes des travaux admissibles selon les modalités d'application en vigueur, reconnaissant que, en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée, et certifie que la Municipalité de Saint-Adelphe est dûment autorisé à signer tout document ou toute entente à cet effet avec le ministre des Transports.

Adoptée

GREFFE

Aucun point

LOISIRS ET CULTURE

2025-02-036 **Demande de prêt à titre gracieux de la grande salle pour des cours de Yoga**

CONSIDÉRANT que Madame Anne-Marie Charest donnera les cours de Yoga aux citoyens à compter du 7 avril 2025 pour une durée de 10 semaines;

CONSIDÉRANT que cette dernière a fait la demande à la Municipalité pour disposer de la grande salle à titre gracieux;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par : monsieur le conseiller Denis Bordeleau

Et résolu à l'unanimité par tous les conseillers présents :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe fasse le prêt de la grande salle à titre gracieux suite à la signature d'un contrat à Madame Anne-Marie Charest pour lui permettre de donner des cours de yoga à partir du 7 avril 2025 et ce, pour une durée de 10 semaines.

Adoptée

2025-02-037 **Demande de prêt à titre gracieux de la grande salle pour l'AGA annuelle de la Coop du coin**

CONSIDÉRANT que Monsieur Marc-André Denis, admirateur de la Coop du Coin a fait la demande pour que l'assemblée annuelle de la Coop jeudi le 17 avril 2025 à 19h se déroule dans la grande salle et ce, à titre gracieux;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par : monsieur le conseiller Claude Thiffault

Et résolu à l'unanimité par tous les conseillers présents:

Que la Municipalité de Saint-Adelphe fasse le prêt de la grande salle à titre gracieux suite à la signature d'un contrat à la Coop du Coin pour leur Assemblée générale qui se déroulera jeudi le 17 avril 2025 à 19h. **Adoptée**

2025-02-038 **Demande de prêt à titre gracieux du centre multifonctionnel (patinoire) par la Maison des familles de Mékinac**

CONSIDÉRANT que la Maison des Familles de Mékinac a fait la demande pour utiliser le centre multifonctionnel gratuitement pour une activité qui se déroulera en après-midi le 3 mars 2025 (relâche) ;

EN CONSÉQUENCE :
Il est proposé par : monsieur le conseiller Roman Pokorski
Et résolu à l'unanimité par tous les conseillers présents:

Que la Municipalité de Saint-Adelphe fasse le prêt à titre gracieux du centre multifonctionnel à la Maison des familles de Mékinac pour une activité durant la relâche soit le 3 mars en après-midi.

Que un ou une responsable de la Maison des familles de Mékinac signe l'entente de location avec la Municipalité.

Adoptée

2025-02-039 **Demande de prêt à titre gracieux du centre multifonctionnel (patinoire) pour une élève de maternelle de l'école Alternative de Mékinac**

CONSIDÉRANT qu'une demande de prêt à titre gracieux a été faite par une élève de l'école Alternative de Mékinac pour un projet personnel à réaliser dans sa classe;

CONSIDÉRANT que cette dernière a fait la demande pour utiliser le centre à titre gracieux vendredi, le 28 février en avant-midi;

EN CONSÉQUENCE :
Il est proposé par : monsieur le conseiller Jean-Paul Lerat
Et résolu à l'unanimité par tous les conseillers présents:

Que la Municipalité de Saint-Adelphe fasse le prêt à titre gracieux du centre multifonctionnel à une élève de l'école Alternative de Mékinac pour son projet personnel à réaliser avec les élèves de sa classe vendredi le 28 février en matinée ;

Que un des parents de l'élève signe l'entente de location avec la Municipalité.

Adoptée

RESSOURCES HUMAINES

Aucun point

TRANSPORT, HYGIÈNE DU MILIEU ET TRAVAUX PUBLICS

Aucun point

URBANISME ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

Aucun point

GESTION DES EAUX

Aucun point

RÈGLEMENTS

Aucun point

AUTRES SUJETS

2025-02-040 **Don à la Fondation SSS de l'Énergie pour améliorer la qualité des soins.**

CONSIDÉRANT que la Fondation SSS de l'Énergie a pour mission, entre autres, l'achat d'appareils hautement spécialisés pour accroître l'accessibilité et rehausser la qualité des services offerts à la population régionale;

EN CONSÉQUENCE :
Il est proposé par madame la conseillère Suzanne Tessier
Et résolu à l'unanimité par les conseillers présents :

Que la Municipalité de St-Adelphe contribue pour un montant de 250$ améliorer la qualité des soins pour l'hôpital du Centre-de-la-Mauricie et ce, dans le cadre

de la Campagne de financement 2025 de la Fondation de la SSS de l'Énergie.

Adoptée

2025-02-041 **Examen de Postes Canada et la Commission d'enquête sur les relations de travail**

CONSIDÉRANT que le Conseil canadien des relations industrielles (CCRI), à la demande du ministre du Travail, Steven MacKinnon, a ordonné la fin de la grève et la reprise du service postal à Postes Canada le 17 décembre 2024, en vertu de l'article 107 du Code canadien du travail;

CONSIDÉRANT que le ministre fédéral du Travail, Steven MacKinnon, a créé une commission d'enquête sur les relations de travail en vertu de l'article 108 du Code canadien du Travail et nommé William Kaplan à sa tête, et que cette commission, en consultation avec le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP) et Postes Canada, se penchera sur l'avenir du service postal public, y compris les changements à apporter au Protocole du service postal canadien;

CONSIDÉRANT que Postes Canada est d'abord et avant tout un service public;

CONSIDÉRANT que la commission a pour mandat d'examiner les obstacles à la négociation des conventions collectives entre le STTP et Postes Canada, la situation financière de Postes Canada, l'argument de Postes Canada défendant la nécessité de diversifier ou de modifier ses modèles de livraison, la viabilité du modèle d'affaires actuel, ainsi que les engagements négociés par le STTP pour assurer le maintien d'emplois à plein temps et la santé et la sécurité des travailleurs et travailleuses;

CONSIDÉRANT que la commission n'a que jusqu'au 15 mai 2025 pour soumettre son rapport final au gouvernement et formuler des recommandations sur la structure de Postes Canada;

CONSIDÉRANT qu'il faut que la commission ait notre point de vue sur les questions les plus importantes, comme le maintien de Postes Canada à titre de service public, l'importance du moratoire sur la fermeture des bureaux de poste, l'amélioration du Protocole du service postal canadien, le maintien de la livraison à domicile, de la livraison de colis et de la livraison au quotidien, la création d'une banque postale, l'écologisation de Postes Canada, l'ajout de bornes de recharge pour véhicules électriques, la livraison de nourriture, l'amélioration des services de livraison dans les collectivités rurales, éloignées ou autochtones, ce qui permettrait également à Postes Canada d'assurer son autonomie financière;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par : monsieur le conseiller Jean-Paul Lerat

Et résolu par les conseillers présents :

De demander au ministre fédéral du Travail, Steven MacKinnon, et au ministre fédéral des Services publics et de l'Approvisionnement du Canada, Jean-Yves Duclos, responsable de Postes Canada, qu'aucun changement ne soit apporté à la Loi sur la Société canadienne des postes, au mandat de Postes Canada ou au Protocole du service postal canadien sans qu'il n'y ait d'abord eu un examen public en profondeur de Postes Canada qui comprend des audiences publiques avec tous les intervenants clés de toutes les régions du Canada.

Adoptée

VARIA

2025-02-042 **DEMANDE D'AUTORISATION CPTAQ- LOT 6 616 671- 151 RANG PRICE**

ATTENDU QUE le demandeur a produit une demande auprès de la CPTAQ afin d'aliéner le lot 6 616 671 situé au 151, rang Price ;

ATTENDU QUE le demandeur conservera, suivant la transaction, le lot attenant soit le lot 6 616 672, ce qui entraîne une demande d'autorisation auprès de la CPTAQ ;

ATTENDU QUE la demande ne perturbera pas l'intégrité et l'homogénéité de la zone agricole étant donné que le propriétaire actuel se garde des superficies cultivables ;

ATTENDU QUE la demande n'aura pas d'incidence sur les potentiels agricoles des terrains avoisinants ;

ATTENDU QUE la demande respecte la réglementation d'urbanisme de la Municipalité ;

ATTENDU QU'une confirmation de droits acquis a été produite par la CPTAQ le 19 décembre 2023 sous le numéro de dossier 442984 indiquant une superficie maximale d'un demi-hectare pour un usage résidentiel ;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Denis Bordeleau

IL EST RESOLU À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS PRÉSENTS :

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution ;

QUE le conseil appuie favorablement la demande et transmette cette résolution à la CPTAQ afin qu'elle puisse analyser le dossier.

Adoptée

~~Modification du règlement 2009-253 « Règlement visant l'adoption d'un règlement de zonage »~~. REPORTÉE

2025-02-043 **Demande au Ministère des Transports pour effectuer des travaux sur une partie de la route 352 et de la route du rang St-Émile à Saint-Adelphe**

CONSIDÉRANT que l'entretien de la route 352 et du rang St-Émile sont à la charge du Ministère des Transports;

CONSIDÉRANT que cette route devient de plus en plus problématique pour les automobilistes qui y circulent et que le risque de causer des bris aux voitures ainsi que des accidents sont grandement élevés et encore plus en période de dégel;

CONSIDÉRANT que cette artère est la principale qui relie Saint-Adelphe aux endroits suivants : CLSC de St-Tite, CIUSSS Mauricie Centre du Québec, Régie des Incendies du Centre de Mékinac, services ambulanciers, les différentes écoles (secondaire, collège etc.), le CPE de Saint-Adelphe, l'école alternative de Mékinac ;

CONSIDÉRANT qu'il serait plus qu'urgent d'adapter des correctifs majeurs sur le rang St-Émile et sur une section de la route 352 : route collectrice au périmètre urbain;

CONSIDÉRANT que cette section de route n'a eu aucune réfection mineure ou majeure depuis plus de 15 ans.

CONSIDÉRANT que des travaux étaient prévus en 2023 pour l'année financière 2024 par le Ministère des transports sur la route 352 et le rang St-Émile;

CONSIDÉRANT la réception d'un courriel reçu le 26 juin 2024 de monsieur François Pratte du Ministère des transports nous informant que les travaux de la route 352 et du rang St-Émile avaient été retirés de la planification 2024;

CONSIDÉRANT l'urgence de la réfection de ces deux routes, principalement la route 352 qui est problématique pour les utilisateurs et le rang St-Émile;

EN CONSÉQUENCE :
Il est proposé par : monsieur le conseiller Jean-Paul Lerat
Et résolu par les conseillers présents :

Que la municipalité de Saint-Adelphe demande au Ministère des Transports de procéder rapidement aux correctifs de cette section de la route 352 et sur le rang St-Émile à Saint-Adelphe pour assurer une route sécuritaire et carrossable pour tous les usagers.

Adoptée

PÉRIODE DE QUESTIONS

DÉBUT : 20H19
FIN : 20h30

2025-02-044 **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE À 20H30**

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Bordeleau, que la séance soit levée.

_______________________________ _______________________________

Paul Labranche, Maire Julie Francoeur, Directrice générale

* *